

LA BIBLE EN SES TRADITIONS :
DÉFINITION D'UN PROJET SCIENTIFIQUE

LA BIBLE EN SES TRADITIONS ORIENTATIONS GÉNÉRALES

La Bible de Jérusalem a vu le jour dans le sillage de l'encyclique *Divino afflante Spiritu* de Pie XII (1943), qui reconnaissait la légitimité des études historiques et critiques et recommandait en particulier l'étude des genres littéraires pour reconnaître la vérité des textes inspirés. Récoltant les fruits de plusieurs décennies de critique historique des textes sacrés, elle entendait les rendre accessibles à un très large public. Au fil des années, *La Bible de Jérusalem* a connu trois éditions en un volume (1956, 1973, 1998) et de nombreuses adaptations dans d'autres langues.

Héritière de ces premières réalisations, *La Bible en ses Traditions* souhaite offrir au public cultivé une édition actualisée de l'Écriture, sans oublier que traversant siècles et langues, porté jusqu'à son lecteur par les traditions des communautés qui le précèdent, le texte biblique n'a jamais été un objet figé. C'est bien ce que suggère le prologue de la Constitution dogmatique sur la révélation divine promulguée par Paul VI en 1965, qui commence en citant ce verset : « La vie s'est manifestée, nous l'avons vue, et nous vous annonçons cette vie éternelle » (1 Jn 1,2). S'il est vrai que la Bible recueille et suscite cette annonce, les premiers chrétiens se sont pourtant passés de Nouveau Testament officiel pendant un siècle. Le *texte* était en cours de composition, mais non la confession de foi : la foi provient de l'écoute, enseignait alors saint Paul...

Pour exprimer le projet par une image simple, on peut considérer la Bible et ses interprétations comme un fleuve aux affluents multiples qui se jetterait dans la mer. En posant que la mer représente le monde actuel, celui dans lequel le lecteur lit la Bible, on voudrait se placer à l'embouchure, et regarder vers l'amont, en se demandant d'où provient *tout cela* ! On essaie de remonter jusqu'aux sources, situées dans des paysages très variés ; on découvre parfois que certaines rivières se divisent en bras multiples pour se rejoindre ensuite avec quelques remous (remaniements, variantes) ; que d'autres se perdent et ne réapparaissent que par hasard, comme en ont témoigné bien

des trouvailles archéologiques (manuscrits de la mer Morte).

Le questionnement historique garde donc une place essentielle, mais on ne privilégie pas la recherche d'origines souvent inaccessibles à la seule méthode historique. Dans la Bible, au fil des périodes, la mémoire croyante recueille et interprète dans le langage de son temps l'action de Dieu dans l'histoire. Autant qu'un *document brut*, la Bible est une *écriture*.

La Bible en ses Traditions entend restituer au texte biblique la caisse de résonance qu'est l'histoire de sa réception. Elle présente l'Écriture en tant que *reçue* et *transmise* : son autorité est attestée par une communauté croyante qui l'a reçue, produite et portée, qui la célèbre et l'actualise dans sa liturgie.

Le canon retenu est celui de la *Vulgate* latine fixée par le Concile de Trente en 1546, qui reprend celui de la *Septante* par laquelle les chrétiens ont reçu les Écritures.

Quant à la Tradition, deux idées-force orientent le projet. Tout d'abord, le fait que pour la tradition catholique, la Bible n'est pas la source unique des dogmes, mais qu'elle les encadre ou les illustre, comme le montre son usage liturgique. Ensuite, le constat que la Bible ne s'est jamais asservie aux cultures ambiantes ; bien qu'immergés dans leurs époques, l'Ancien comme le Nouveau Testament reflètent certaines ruptures. On s'attache en particulier à souligner les ruptures *et* les continuités du Nouveau Testament, en amont avec le judaïsme diversifié du premier siècle et en aval avec la patristique, à commencer par les Pères apostoliques.

Trois principes guident le projet.

1. Établissement des textes : restituer une polyphonie

Le processus de canonisation, pour l'Ancien comme pour le Nouveau Testament, s'est étendu sur une longue période : aussi de nombreux passages, voire des livres entiers nous arrivent-ils portés par plusieurs

traditions textuelles. Ce fait rend aléatoire la restitution et même la définition d'un original: bien souvent, il n'y a pas de frontière nette entre la critique littéraire et la critique textuelle. Du moment que ces formes diverses du texte auront fait l'objet d'un usage liturgique, on ne cherche pas à réduire ces différences mais plutôt à souligner la façon dont elles expriment une foi commune sous des formes variées.

2. Traduction: faire goûter une saveur «originale»

Comme celle d'autres textes sacrés, la réception des écrits bibliques s'est faite très tôt dans un réel souci du texte en tant que texte. C'est la matière linguistique signifiante elle-même, avec ses «bruissements» et ses apparentes incohérences, qui a fourni les pierres d'attente des relectures et développements ultérieurs; on le constate déjà dans les réécritures ou allusions intra-bibliques. Le traducteur de *La Bible en ses Traditions* maintient donc deux exigences simultanées:

Premièrement, dans la traduction elle-même, il prend nettement le parti du texte de départ, et préfère le respect des figures présentes en langue-source à la facilité de lecture dans la langue d'arrivée. Sa maxime est: «ni plus obscur (!) ni plus clair (surtout) que l'original».

Deuxièmement, il propose des notes philologiques, allant de la grammaire à la prosodie, signalant les faits littéraires les plus importants (qui ont servi de points d'appui aux interprétations ultérieures). Il signale les meilleurs résultats des méthodes d'analyse littéraire heureusement inventées ou réinventées par l'exégèse biblique contemporaine sous l'influence des sciences humaines.

3. Annotation: tirer de son trésor du neuf et du vieux, distinguer pour unir

Jésus annonçait aux apôtres qu'ils continueraient sa prédication (Mt 13,52: «Tout scribe devenu disciple du Royaume des Cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor du neuf et du vieux»), ou encore qu'ils feraient des «œuvres plus grandes» que lui (cf. Jn 14,12). Le ton de ces notes sera celui de

l'invitation à la lecture et à la relecture, à l'analyse et à la méditation, pour entendre ou réentendre l'Écriture avec des échos toujours nouveaux.

Une attention particulière sera portée aux jeux de l'intertextualité, extrabibliques et intra-bibliques. L'évaluation de la première dépend de notre documentation sur les cultures anciennes. Elle est signalée dans un registre de notes approprié. L'intertextualité intra-biblique ou canonique (typiquement, mais non pas seulement l'«accomplissement des Écritures») relativise quelque peu la première, puisque la réalité même du canon détache les écrits bibliques de leurs contextes d'origine. Elle est prise systématiquement en compte dans la traduction, et signalée sous forme de références marginales. Une attention particulière sera portée aux jeux intertextuels à l'intérieur de l'Ancien Testament lui-même et surtout entre les deux Testaments.

L'annotation inclut en outre une sélection parmi les interprétations traditionnelles, éventuellement en débat; les patologies grecque, latine, syriaque seront mises à profit. L'histoire de ces interprétations, prolongées ou contredites par l'exégèse des scolastiques, des réformateurs (Luther, Calvin) et celle des traditions juives (targums, littéralistes médiévaux), fait l'objet d'une synthèse. Elle peut enfin être illustrée par les témoins marquants de la réception du texte édité dans la culture, de la littérature aux arts visuels.

L'innovation la plus visible de *La Bible en ses Traditions* est la présentation analytique de l'annotation. Les notes sont divisées et réparties le plus rigoureusement possible en plusieurs registres. Le but de cette présentation est double. D'une part, rendre l'annotation aussi transparente et documentaire que possible, en distinguant chaque aspect du commentaire. D'autre part, manifester l'enracinement profond dans des faits textuels, littéraires et traditionnels des *interprétations* proposées.

Les pages qui suivent traitent en détail chacun de ces trois principes de *La Bible en ses Traditions*.



QUEL TEXTE ÉDITER ? LA POLYPHONIE BIBLIQUE

Plutôt qu'un texte unique comme les Bibles ordinaires, *La Bible en ses Traditions* entend refléter la diversité des traditions textuelles, spécialement celles que portent des communautés vivantes.

NOUVEAU TESTAMENT

Nos principes s'illustrent bien en considérant d'abord le Nouveau Testament.

Quels textes traduire ?

Nous ne visons pas le même but que la critique textuelle classique – établir la forme la plus pure, la plus primitive du texte grec – tout en reconnaissant bien sûr l'apport indispensable de cette science. Les choix que nous faisons ne sont pas motivés par des critères de critique textuelle, mais par des critères de cohérence herméneutique. Comme l'indique le titre de notre entreprise, «*la Bible en ses Traditions*», on privilégie les formes textuelles attestées dans les principales traditions ecclésiales vivantes. Nous intéressent les textes réellement utilisés et commentés par les liturgies, les exégètes et les prédicateurs dans les Églises de tradition grecque, latine et orientale, au fil des siècles. *Dans cette perspective*, on retiendra les grandes traditions textuelles qui suivent :

1. Premièrement, le texte byzantin ou majoritaire (*Byz*). C'est le texte traditionnel du christianisme byzantin sous toutes ses formes avant et après le Schisme entre Rome et Constantinople. Ce choix ne reflète pas une option de critique textuelle ou de théologie (nous ne pensons pas du tout que, texte majoritaire dans les manuscrits grecs, il serait le plus proche du texte primitif ou le véritable texte inspiré du Nouveau Testament), mais le choix d'une cohérence herméneutique globale du texte et de l'annotation.
2. Ensuite le texte usuel, celui du *Novum Testamentum Graece* de Nestle-Aland, 27^e édition (*Nes*). Il permet de mettre en perspective historique et critique les quatre autres textes. Quant aux variantes perceptibles dans une traduction, les différences

entre *Nes* et *Byz*, consistent bien souvent en omissions de la part de *Nes*.

3. Le *Textus receptus* (*TR*). Dérivé du premier texte imprimé du Nouveau Testament en grec (Erasme, 1516), c'est le Nouveau Testament de l'Humanisme, du moins en Europe du Nord, et de la Réforme. Son importance traditionnelle est capitale : c'est celui que Luther a traduit et c'est celui que reflète la *King James Bible* (*Authorized Version*). Les notes *Traditions chrétiennes* ou *Théologies* ne permettent évidemment pas d'en faire l'économie, si nous voulons développer la tradition œcuménique de *La Bible de Jérusalem*.
4. La *Vulgate* (*V*). Elle est ici moins le témoin des textes grecs qu'elle traduit, ou un reflet de leurs interprétations anciennes (en effet elle indique souvent le sens du grec *koinè*), que le texte latin traditionnel, celui du christianisme occidental jusqu'au XVI^e siècle et pour l'Église catholique jusqu'à nos jours.
5. La *Peshitta* (*S*). Elle non plus, n'apparaît pas d'abord en tant que témoin du grec ni même de son éventuelle *Vorlage* araméenne, mais comme le texte syriaque traditionnel, c'est-à-dire le Nouveau Testament du christianisme oriental.

La Bible en ses Traditions suit donc cinq textes principaux du Nouveau Testament. Dans la version électronique, tous seront disponibles. Pour l'édition imprimée, il n'est pas nécessaire de les traduire séparément : il suffit d'en traduire un, et de faire apparaître les principales variantes des quatre autres. *La Bible en ses Traditions* aura une préférence naturelle pour le texte majoritaire (*Byz*). Les quatre autres textes apparaîtront ou bien en colonnes parallèles (lorsque c'est tout un stique ou plus qui doit être retraduit), ou bien en encadrés dans le texte (pour des variantes portant sur quelques mots), ou bien en note sous la rubrique *Texte*.

Où trouver les textes à traduire ?

Le texte byzantin, la *Vulgate* et la *Peshitta*, ont subi de multiples recensions ; aussi leurs éditions imprimées

n'ont-elles pas fait l'économie d'une étude critique. La solution la plus rigoureuse du point de vue herméneutique serait sans doute de traduire les éditions diplomatiques de manuscrits représentatifs de ces traditions. Pour des raisons pratiques, nous traduirons cependant des éditions existantes, en étant bien conscients du fait que la *Vulgate* de Stuttgart, par exemple, n'est rien de plus qu'une édition fiable du texte latin d'après Jérôme. Bien sûr, en plus du texte byzantin, de la *Vulgate* et de la *Peshitta*, il existe d'autres témoins grecs, latins ou syriaques (ou même dans d'autres langues anciennes) ayant une réelle importance traditionnelle. Nous allons y revenir.

Du texte byzantin ou majoritaire, deux éditions récentes sont disponibles: Zane C. HODGES and Arthur L. FARSTAD, *The Greek New Testament According to the Majority Text*, Nashville, Thomas Nelson, 1982/1985; William G. PIERPONT and Maurice A. ROBINSON, *The New Testament in the Original Greek According to the Byzantine/Majority Text*, Atlanta, Original Word Publishers, 1991/1995. Le texte est presque identique dans les deux éditions et correspond largement au texte byzantin majoritaire (*Byz*) cité dans l'apparat critique du *Greek New Testament* édité par les United Bible Societies.

Pour la *Vulgate*, le texte à utiliser est celui de la *Biblia sacra iuxta vulgatum versionem*, 4^e édition par R. WEBER et R. GRAYSON, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1994.

La 3^e édition du Nouveau Testament gréco-latin d'Erasmus a été récemment reproduite par Tigran AIVAZIAN (Londres, 2007; www.bibles.org.uk); le même éditeur dispose également de l'édition de 1550 du *Textus receptus* par Robert Estienne.

Notre proposition implique une nouvelle appréciation de la *Peshitta*: on ne la considère plus seulement comme un témoin du texte grec, mais comme un texte important, ayant son propre poids – elle passe ainsi des notes au corps de texte lui-même. L'apparat critique de Nestle-Aland n'y suffira donc pas, puisqu'il ne cite les versions (syriaques ou autres) que là où elles permettent d'accréditer des manuscrits grecs.

On consultera J. PINKERTON et R. KILGOUR, *The New Testament in Syriac*, (The British and Foreign Bible Society), Londres, 1920 (pour les évangiles, le texte est celui de Ph. PUSEY et G.H. GWILLIAM, *Tetraevangelium Sanctum iuxta simplicem Syrorum versionem*, Oxford, 1901). Pour d'autres versions

syriaques, également latines, coptes, etc., voir l'Introduction dans Nes.

Beaucoup de ces textes et versions sont disponibles sur des supports électroniques.

Ces textes principaux ne contiennent pas nécessairement toutes les lectures pertinentes du point de vue des traditions: les variantes coptes, vieilles latines, vieilles syriaques, celles des manuscrits grecs ne relevant pas du type majoritaire, ou encore celles que l'on peut tirer des œuvres des Pères de l'Église. Sur la version électronique de *La Bible en ses Traditions*, bien entendu, toutes seront disponibles; pour l'édition imprimée on les ajoutera en note *Texte*. L'apparat critique de la 27^e édition de Nestle-Aland peut ici ouvrir des pistes, mais on devra consulter aussi des spécialistes de ces domaines.

On traduira toutes les variantes *significatives*, c'est-à-dire celles qui portent sur le sens du texte. On ignorera donc les variantes qui reflèteraient *seulement* la grammaire ou la syntaxe de la langue dans laquelle le texte grec a été traduit, sans altérer sa portée. Inversement, on ne se limitera pas aux leçons qui appuient des variantes grecques: par exemple, là où la *Vulgate* traduit *eis doxan* par *in gloria*, nous n'aurons pas à rechercher de manuscrit grec lisant *en doxê*; on y verra plutôt une interprétation latine de l'expression en grec koinè, et on la traduira comme telle. La *Peshitta* donne régulièrement des variantes dépourvues de lien avec un texte grec, mais relevant de l'interprétation homilétique: elles doivent être traduites. Cas extrême, illustrant bien la nature et les principes de *La Bible en ses Traditions*, le texte présentera le fameux « comma johannique » (1 Jn 5,7b). Ce demi-verset se trouve seulement en quelques témoins grecs et surtout latins, mais il a été repris dans la *Vulgate* clémentine et dans le *Textus receptus*, d'où il passe dans la Bible de Luther et dans la *King James Version*.

ANCIEN TESTAMENT

Des principes analogues seront appliqués à l'Ancien Testament.

Quels textes traduire?

On traduira cinq textes principaux: le texte massorétique (M) – texte hébreu (et éventuellement araméen) du judaïsme rabbinique, la *Septante* (G), la *Vulgate* (V), la *Peshitta* (S) et pour les livres concernés le

Pentateuque samaritain et la version samaritaine de *Josué (début des Chroniques II)*.

Le plus souvent, on traduira le texte massorétique, et l'on fera apparaître les variantes significatives des quatre autres.

Là où le grec est le seul texte disponible (pour les livres deutérocanoniques, certaines parties de *Jérémie*, de *Daniel* et d'*Esther*), c'est lui qui serait à traduire.

Là où l'hébreu et le grec diffèrent beaucoup sur une grande échelle, l'un et l'autre seront intégralement traduits, en colonnes parallèles; le *Psautier* sera traduit entièrement de l'hébreu et du grec, avec les variantes apparentées à l'un et à l'autre.

Là où Rahlfs imprime deux colonnes (Jos, Dn, etc.), on les reproduira.

Là où d'autres versions traditionnelles disponibles sont irréductibles à l'hébreu ou au grec (par exemple au début de *Siracide* 51), on proposera autant de colonnes que nécessaire.

Pour certains livres ou parties de livres deutérocanoniques, une solution particulière sera à trouver.

On pourra faire apparaître en notes *Texte* tout autre variante intéressante: provenant des targums (avec d'éventuels renvois à des notes de *Traditions juives*); d'autres traductions anciennes; des manuscrits de la

mer Morte; des citations patristiques, etc.; ou provenant de l'apparat critique d'éditions scientifiques actuelles. La version électronique permettra bien sûr de donner les textes en question dans leur intégralité.

Où trouver les textes à traduire?

Outre les ressources électroniques familières aux collaborateurs, les éditions utiles seront les plus communes. Pour mémoire:

Texte massorétique:

La *Biblia Hebraica Quinta* pour les livres déjà parus;
La *Biblia Hebraica Stuttgartensia*, 5^e édition, pour les autres livres;

Septante:

L'édition de Göttingen pour les livres déjà parus;
L'édition de Rahlfs pour les autres livres;

Peshitta:

The Old Testament in Syriac according to the Peshitta version by The Peshitta Institute (Leiden);

Pentateuque samaritain:

August VON GALL (éd.), *Der hebräische Pentateuch der Samaritaner*, Giessen, 1914-1918;
Luis-F. GIRÓN BLANC (éd.), *Pentateuco Hebreo-Samaritano: Genesis*, Madrid, 1976.

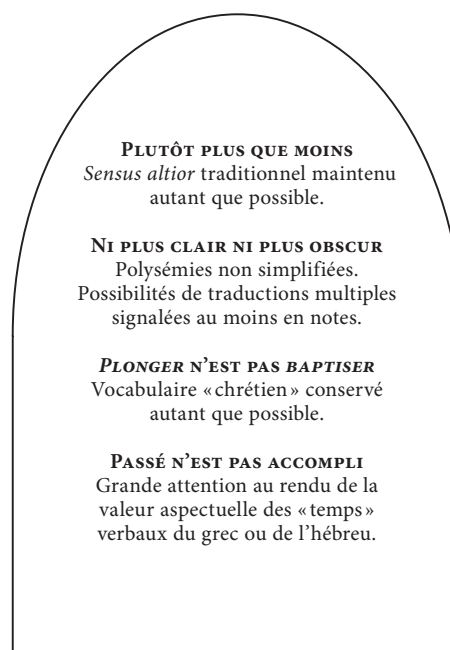
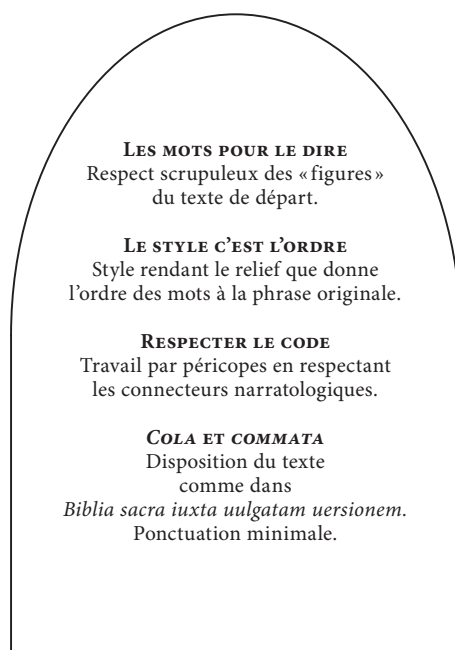


COMMENT TRADUIRE ? POUR UNE SAVEUR ORIGINELLE...

On distingue deux grandes familles de traductions¹ : celles qui accordent toute leur attention au langage du texte de départ, et celles qui s'attachent surtout à produire le texte le plus limpide et immédiatement compréhensible dans la langue d'arrivée. À la première appartient par exemple la Septante, qui adhère à l'hébreu au point d'être souvent peu claire ; à la seconde, les traductions de collections comme Budé ou Sources chrétiennes, qui privilégient la clarté

du français (mais donnent en regard le texte original). Tout en prenant le parti du texte de départ, *La Bible en ses Traditions* s'efforce d'atteindre un équilibre : l'acte de traduire est moins un calcul qu'une pesée² et la traduction restera toujours un art³.

Voici deux « tables des commandements » de la traduction de *La Bible en ses Traditions*, qu'on pourrait appeler « la table du signifiant » et « la table du signifié ».



Avant de transposer une œuvre dans une langue-cible, tout traducteur doit se livrer à une réflexion profonde aux trois niveaux d'analyse du texte-source : du mot au texte, en passant par la phrase. Les pages qui suivent commentent les principes que la traduction de *La Bible en ses Traditions* s'efforce de respecter à chacune de ces trois échelles.

¹ Cf. Jean-René LADMIRAL, « Sourciers et ciblistes », dans *Revue d'Esthétique*, 1986, nouv. sér., n°12: *La traduction*, pp. 33-41 et Jean-Paul VINAY et Jean DARBELNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier, 1958.

² Cf. le fameux *Non adnumerare sed tanquam appendere* de CICÉRON (*De optimo genere oratoris*, 14), repris par saint JÉRÔME, *De optimo genere interpretandi*, Epître 57: *Non verbum e verbo, sed sensum exprimere de sensu, habeoque huius rei magistrum Tullium* «plutôt que de rendre un terme par un autre, je cherche à exprimer la signification du texte: Cicéron est d'ailleurs mon maître en cette affaire.»

³ Cf. Georges MOUNIN, *Les Belles infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.

1. À L'ÉCHELLE DES MOTS

Respect de la richesse du vocabulaire biblique et des nuances entre « synonymes », sans traduction systématique de chaque mot du texte source par un même mot du texte cible

S'il est un domaine pour lequel un travail approfondi peut toujours améliorer une traduction, c'est bien celui-là. Trop souvent, en effet, les nuances qui distinguent chaque terme d'un champ lexical originel sont ignorées.

Pour transposer en français la richesse des nuances de la langue originale, on doit préciser l'importance et les contours des champs lexicaux hébraïques ou grecs dans un *corpus* déterminé. Le recours à l'instrument essentiel du traducteur qu'est la concordance du texte original pourra révéler, de façon beaucoup plus sûre que les dictionnaires, les nuances subtiles qui opposent les termes d'un champ lexical déterminé, pour permettre d'aboutir à une traduction dont la richesse devrait être comparable à celle du texte source.

L'accent étant mis sur le respect de ce texte-source, on évite cependant le défaut du « terminologisme », auquel aboutirait la recherche d'une concordance comparable, pour le texte d'arrivée, à celle que l'on pourrait dégager pour le texte de départ. Les champs lexicaux des différentes langues ne sont jamais superposables mot à mot : on ne s'interdira donc pas, en français, de décliner *légèrement* la polysémie de certains termes (*legein* : « dire », « demander », « ajouter »...), ni de rendre au contraire par un même lexème deux mots distincts du grec (ainsi, le *ephê* de Jn 1,23 et certains emplois johanniques de *lalein* transitif pourront être avantageusement rendus par un même verbe « déclarer »). Si nous croyons avec Jérôme et Cicéron que le traducteur doit, « plutôt qu'un 'nombre' équivalent, donner [au texte cible] un 'poids' équivalent », un même verbe français pourra traduire plusieurs verbes différents du grec, selon le contexte...

Attention portée à la valeur aspectuelle des temps du grec ou de l'hébreu

À des degrés divers, le verbe des textes bibliques relève d'une prégnance aspectuelle différente selon la langue (grec de la Septante, grec du NT, hébreu ou araméen), la période ou l'auteur concernés. Ainsi, pour le NT, les oppositions aspectuelles à l'indicatif

seront beaucoup plus marquées dans certains textes johanniques (évangile et épîtres) ou dans l'évangile de Matthieu, que dans les autres corpus. La traduction devra chercher à rendre compte de ces jeux aspectuels, dans la mesure du possible, sans surcharger le texte de façon inutile.

Le texte de la *Vulgate* manifeste une profonde sensibilité à cette dimension linguistique du grec. Ainsi, la valeur de futur imminent que peuvent comporter les présents du Nouveau Testament est parfois rendue par un futur ou une tournure périphrastique en latin. Ainsi Lc 3,9 (*pan oun dendron mê poioun karpon kalon ekkoptetai kai eis pur balletai*) est-il traduit : *omnis ergo arbor non faciens fructum excidetur et in ignem mittetur*, « tout arbre donc qui ne porte pas de fruit va être coupé être jeté au feu ». De même : Jn 1,15 (*ho opisô mou erchomenos*) devient-il : *qui post me venturus est*, « celui qui va venir après moi »... Semblablement, un imparfait *de conatu* pourra être rendu dans la *Vulgate* par un parfait latin, lorsque le contexte l'exige. Ainsi en Jn 6,21 : *voluerunt ergo accipere eum in navim* traduit-il : *êthelon oun labein auton eis to ploion* (« ils eurent donc à cœur de le prendre dans le bateau »).

Recours aux crochets pour identifier un contenu implicite sans gloser le texte

On appelle *contenu implicite* un sens évident dans un contexte déterminé, que la langue originale n'explique pas, conformément à son génie (prégnance ou concision). Chaque fois que le génie de la langue d'arrivée exige l'explicitation de ce contenu (pour des raisons de correction grammaticale ou de cohérence), on recourt donc aux crochets pour le signaler. La règle d'or, dans ces cas-là, consiste à éviter deux extrêmes opposés :

- celui de rendre clair dans la langue d'arrivée ce qui serait obscur dans la langue de départ (risque de glose ou d'interprétation réductrice)
- celui de rendre obscur dans la langue d'arrivée ce qui serait clair dans la langue de départ (risque de littéralisme).

Un exemple suffit à illustrer ce principe. On lit en Jn 19,17 : *kai bastazôn heautô; ton stauron exêlthen eis ton legomenon kraniou topon* : « Portant lui-même sa croix, Jésus sortit [de la ville] jusqu'au lieu dit du Crâne » ; dans la traduction proposée, les crochets enclosent non pas une glose mais une explicitation

du texte original conforme à la nature de la langue française.

Conservation des *calques* de la langue originale, sous forme de calques équivalents dans la langue d'arrivée

Le *calque*, terme étranger au vocabulaire d'une langue, qui apparaît pour la première fois dans un texte (ainsi l'arabe *khalas*, pour signifier « cela suffit » dans un texte en français), est distinct de l'*emprunt*, terme d'origine étrangère acclimaté depuis longtemps dans une langue déterminée (tels que *week-end* ou *steeple-chase* en français).

Les exemples sont ici importants. Malgré les apparences, un terme tel que *messias* fait aussi peu partie du lexique de la langue grecque que de celui de la langue française : de ce fait, l'auteur du quatrième évangile est contraint de le traduire (par *christos* : 1,41 ; 4,25) pour que le lecteur le comprenne. Dans un cas de ce genre, l'erreur consisterait à traduire ce mot étrange en grec par un terme courant dans le lexique français (« messie »). Pour garder l'effet de dépaysement que la forme *messias* produisait dans la langue originale, comme le fait d'ailleurs la Vulgate, on pourra avoir recours à une forme telle que *Messia*, ou *Messias*, en italiques. En revanche, un mot tel que *didumos* (« jumeau ») qui est parfaitement grec devra toujours être traduit (proscrire la simple translittération du terme grec en « Didyme »).

En cas de double-sens du texte original, ne jamais sacrifier un *sensus altior* unanimement reconnu par les Pères

En raison de phénomènes fréquents de *double entendre*, certains textes bibliques (*Cantique des Cantiques*, *Évangile de Jean*...) offrent une densité figurative extrême. Au-delà de l'intention de l'auteur, la tradition interprétative a pu parfois contribuer à enrichir le texte. En paraphrasant Grégoire le Grand, on pourrait affirmer que *divina eloquia cum Traditione crescunt*, « les paroles divines grandissent avec la Tradition ».

Tel pourrait être le cas de l'*archê* du premier verset du Prologue de Jean, que la plupart des interprètes anciens comprennent comme le « commencement », alors que le courant d'exégèse origéniste comprend plutôt ce terme comme « le Principe » (c'est-à-dire, le Père : *ac si aperte diceret: in Patre subsistit Filius*⁴). Le texte de la Vulgate (qui porte ici *principio* plutôt que *initio*) reste également ouvert aux deux nuances.

Le français, au contraire, ne permet pas de garder les deux sens en un seul mot.

Deux solutions s'offrent alors au traducteur, qui, après avoir pesé avantages et inconvénients de chacune des possibilités, sera appelé à trancher :

- *l'amplification*⁵ : où le gain résultant d'une traduction complète du signifié pourrait compenser, aux yeux de certains traducteurs, l'altération indéniable du rythme de la phrase originelle. On traduirait donc : « Au commencement, dans le Principe était le Verbe ».
- le *renoncement* : suivant les cas, à la nuance moins attestée dans l'exégèse ancienne, ou bien au *sensus inferior*, si les deux exégèses sont également fréquentes dans l'Antiquité. Ainsi, dans l'exemple qui précède, si l'on décide de renoncer à l'amplification, il paraît préférable de traduire « Au commencement », plutôt que « Dans le Principe ». Une note de traduction devra en tout cas signaler l'existence du sens que l'on n'a pas cru devoir conserver.

Outre de rares crochets et des notes de traduction, *La Bible en ses Traditions* propose les double ou triple traductions des segments dont la polysémie a été particulièrement importante dans l'histoire de la réception. On n'exclut pas d'imprimer les plus importants, en parallèle ou en synopse, dans le corps du texte lui-même.

Maintien du vocabulaire chrétien

Le vocabulaire biblique a ceci de particulier qu'il a pénétré les langues modernes occidentales. Ce faisant, il y a perdu sa motivation première tout en conservant sa signification profonde. Méconnaître cette réalité en s'attachant obstinément à la motivation étymologique nous conduirait à lâcher la proie pour l'ombre et reviendrait de surcroît à la négation de l'histoire même de la langue française.

Tout le problème du traducteur biblique est là : il est censé traduire des mots qui sont porteurs d'une longue histoire dans sa propre langue mais constituent parfois, au moment de leur emploi dans les textes originaux, de véritables néologismes (*baptisma*) ou des expansions sémantiques nouvelles (*pneuma* au sens d'« esprit », *Christos* au sens de « Christ »). Pour

⁴ DUNS SCOT ERIGÈNE, *Homilia in Prologum S. Evangelii secundum Ioannem*, PL 122, 286.

⁵ Cf. VINAY et DARBELNET, *op. cit.* (n.1), pp. 109-114.

rendre l'effet de dépaysement qu'ils ont dû produire dans les textes bibliques originels, on pourrait dès lors être tenté de les traduire sans tenir compte de la tradition chrétienne, c'est-à-dire en dehors du contexte de compréhension qui a permis la lecture de ces œuvres (*baptisma*: «immersion»; *pneuma*: «souffle»; *Christos*: «consacré par l'Onction»). Un texte, cependant, sous peine de rester lettre close, ne saurait jamais être dissocié de son contexte de compréhension: dans le cas de la Bible, ce dernier peut être inféré, au moins partiellement, de l'histoire de sa lecture. De plus, un néologisme n'est jamais vraiment motivé qu'au moment même de la création lexicale.

Il importe de ne pas confondre *figure* et *désignation* (ce à quoi le terme fait référence). Tant que la désignation n'a pas atténué la motivation première du mot originel, il est légitime de conserver une figure primitive; mais dès lors qu'une image originale est devenue une catachrèse, c'est-à-dire, dès lors qu'elle s'est intégrée dans le lexique d'une langue, la décision de garder la figure («immersion») au détriment de la désignation («baptême») équivaut tout simplement à une trahison du sens. En voici d'ailleurs une preuve *a contrario*: pour traduire le mot *baptême* du français au grec koinè, il n'est d'autre solution que l'emploi du terme *baptisma* ...

Dès qu'un néologisme, devenu fréquent dans une langue, perd son effet de nouveauté (c'est le cas de tous les exemples que nous venons de citer), il se dépouille aussitôt de sa motivation lexicale, et la désignation directe prend alors le pas sur celle, indirecte, de la figure. Si le signifiant de *baptisma* a pu exprimer, lors de la création de ce terme, «la réalité de l'immersion», il n'en a pas moins toujours désigné ce que nous appelons en français le «baptême».

Dans les cas exceptionnels où un néologisme, porteur d'une désignation fondamentale du lexique du christianisme, apparaîtrait dans un texte au moment même de sa création, ou bien dans un jeu littéraire repérable (étymologisme, figure de dérivation), la seule solution possible pour le traducteur voulant à tout prix respecter la figure originelle serait le procédé de l'amplification («l'immersion du baptême») qui permet de garder l'image originelle sans renoncer pour autant à la désignation.

Respect des figures

Le signifiant sur lequel repose une figure déterminée contribue puissamment à l'expression d'une idée⁶.

Certes, *le maître d'Alexandre et le disciple de Platon* désignent tous deux le même personnage (= Aristote) mais ils le font sous des figures différentes. La connotation, et finalement le sens, ne sont donc pas exactement les mêmes dans ces deux expressions. À ce titre, le respect de la figure est une priorité du traducteur.

Un exemple nous permettra de fixer les idées. Les traductions habituelles des évangiles négligent la différence entre les verbes *teleioô* et *plêroô*, qui désignent tous deux l'accomplissement de l'Écriture au moyen d'un signifiant différent. Rien n'empêche cependant de tenir compte de la spécificité de chaque figure et de traduire le premier verbe par «être accompli», voire «trouver son achèvement», et le second par «trouver sa plénitude». Est-il indifférent qu'en Jn 19,28, le même verset associe *tetelestai* (que la Vulgate rend par *consummatum est*) et *teleiôthê, hê graphê*, (Vulgate: *ut consummaretur Scriptura*), et que, quelques versets plus loin, dans un tout autre contexte (Jn 19,36), on rencontre en revanche *hê graphê plêrôthê*, (Vulgate: *Scriptura impleteretur*)?

Il faut étendre la notion de figure au contour verbal des phrases elles-mêmes. Dans l'exercice concret de la lecture, la séquence des catégories grammaticales, le rythme donné par la longueur ou l'ordre des mots, par exemple, importent beaucoup pour l'accès à la signification. La traduction idéale ne rend pas seulement le signifié abstrait, le «résultat» sémantique de la phrase originale: elle s'efforce de restituer dans la langue d'arrivée un cheminement analogue vers le sens. La figurativité exerce donc son effet autant à l'échelle de la phrase qu'à celle du mot.

2. À L'ÉCHELLE DE LA PHRASE

Rendu du relief que l'ordre des mots donne à la phrase originale

Comme toutes les langues, celles du texte biblique connaissent, pour les différents types syntaxiques⁷ répertoriés, un ordre des mots habituel (ou neutre), par rapport auquel les variations stylistiques signalent une intention particulière. Ce domaine permet d'ailleurs de caractériser dans une large mesure le

⁶ Cf. Gottlob FREGE, *Sinn und Bedeutung*, 1892, trad. franç. «Sens et dénotation», dans *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 102-126.

⁷ Indépendante à verbe prädicatif au présent, indépendante à verbe prädicatif au passé, indépendante à verbe transitif...

style d'un auteur. Au moment de traduire, il convient donc d'éviter deux extrêmes :

- la transposition du relief originel par une platitude dans la traduction, en raison de l'adoption systématique d'un ordre des mots neutre en français
- le décalque artificiel de l'ordre des mots du texte source chaque fois que la langue française le permet.

Soit Jn 1,6: *egeneto anthrôpos apestalmenos para Theou*. La Vulgate suit exactement l'ordre originel: *Fuit homo missus a Deo* (« il y eut un homme envoyé d'auprès de Dieu »). Fondée comme le grec sur des désinences casuelles, la phrase latine est susceptible d'une remarquable plasticité. C'est la raison pour laquelle, sans bousculer le moins du monde le génie du latin, Jérôme a pu opter dans sa traduction pour une fidélité générale à l'ordre des mots grecs. Ce choix manifestait chez lui une sensibilité particulière à la portée des séquences lexicales du texte sacré (*[in] Scripturis Sanctis (...) et verborum ordo mysterium est*)⁸. Il révèle en tout état de cause, la richesse de la version latine de la Bible, qui a su garder au style de chaque livre son relief particulier.

De façon paradoxale, certaines oreilles modernes habituées à lire ou à écouter la Vulgate ont pu acquiescer une conscience intuitive de l'ordre habituel des phrases bibliques originelles et perçoivent de ce fait, par contraste, le poids extraordinaire d'une tournure insolite. Tel est le cas du fameux *et Deus erat Verbum* (Jn 1,1) où la première place exceptionnelle de l'attribut dénonce d'emblée une mise en relief stylistique.

Ce que le latin permettait, la plupart des langues modernes occidentales le refusent: l'ordre des mots d'une langue telle que le français fonde en effet le sens des phrases (« le chat mange la souris » / « la souris mange le chat »). Dès lors, à moins d'opter pour une syntaxe absolument étrangère à la langue actuelle, le principe de Jérôme devient ici inapplicable sans modification profonde.

C'est ce que montrent certaines tentatives d'imitation servile de l'ordre des mots bibliques. Par exemple, la syntaxe de Jn 1,1 (*kai Theos ên ho Logos*: Attribut + Verbe d'état au passé + Sujet) accuse fortement le poids stylistique de l'attribut: une telle structure phrastique demeure rarissime dans l'idiolecte johannique et doit, à ce titre, être soulignée dans une traduction. Faute de l'avoir décelé, le principe littéraliste de nombreuses traductions françaises aboutit ici à

une traduction plate (« et le Verbe était Dieu ») alors qu'une mise en relief de l'attribut (« il était Dieu, le Verbe »; ou mieux: « et le Verbe était vraiment Dieu ») eût été souhaitable. C'est à de tels exemples que l'on mesure le caractère fallacieux du parti pris littéraliste (ou sourcier) en traduction: sous prétexte de fidélité, on finit par trahir le texte original, dans la mesure où l'on altère son poids stylistique.

3. À L'ÉCHELLE DU TEXTE ET DE L'ŒUVRE

« Sémiotisation » des expressions qui ont valeur de signe dans le texte original

L'unité textuelle de chaque livre biblique entraîne la nécessité de respecter dans la traduction les mots « sémiotisés » (c'est-à-dire: ceux qui fonctionnent comme des signes textuels) de l'œuvre originelle. L'application de ce principe exige beaucoup de discernement, car elle comporte une part d'interprétation subjective.

Voici deux exemples déterminants: le tour (*kai*) *erôtêsen kai eipen autô*, et les occurrences du mot *anthrakian*, dans le quatrième évangile. Dans l'évangile selon Jean, les formules d'introduction aux répliques des différents personnages ne sont pas du tout interchangeables. Une analyse attentive de ces petites phrases qui précèdent la citation des paroles des interlocuteurs au discours direct révèle une récurrence persistante du tour (*kai*) *erôtêsen kai eipen autô*,⁹ chaque fois que la tension devient plus vive dans un dialogue, ou qu'une affirmation solennelle doit être prononcée.

Dans le premier chapitre, les envoyés des *Ioudaioi* soumettent Jean à un interrogatoire serré afin que ce dernier leur révèle enfin son identité. Dans ce passage, les phrases qui introduisent les questions des émissaires connaissent un *crescendo* (1,19: *hina erôtêsôsîn auton*; 1,21: *kai êrôtêsan auton*; 1,22: *eipan oun autô*,) jusqu'à l'interrogation finale de 1,25: *kai êrôtêsan auton kai eipan autô*. Dans la mesure où cette dernière formule émaille le quatrième évangile, dans une rigoureuse cohérence, à tous les points du texte où une déclaration prend un poids particulier,

⁸ JÉRÔME, *Ep.* 57, 5: « Dans les Écritures saintes, même l'ordre des mots recèle un mystère ».

⁹ Ou de ses variantes au présent, ou avec le verbe *apokrinesthai*.

il apparaît nécessaire de transposer ce marqueur textuel du grec par un marqueur équivalent en français (« ils l'interrogèrent et lui dirent... »), pour que le lecteur soit à même de le repérer et de l'interpréter.

Travail par péripopes en respectant les unités narratologiques

Indécélables à la seule échelle de la phrase, les connecteurs logiques qui structurent l'ensemble d'une séquence narratologique doivent être repérés et respectés par le traducteur. Seule une analyse au niveau de chaque péricope le permet.

Ainsi, dans l'évangile selon Jean, le récit de la Passion est parcouru par une tension dramatique qui se déploie depuis l'arrestation au Jardin des Oliviers jusqu'à la décision de Pilate de remettre Jésus aux notables juifs pour qu'il soit crucifié. Les étapes principales de la discussion entre le procureur romain et les membres du Sanhédrin, où se joue le sort de Jésus, aboutissent à des sommets d'intensité dramatique que souligne à deux reprises le connecteur *tote oun*. La locution apparaît pour la première fois en 19,1, comme signe avant-coureur du dénouement final, lorsque Pilate fait une première concession à la foule en donnant l'ordre de flageller Jésus. Un peu plus loin (19,16), le connecteur refait surface quand le gouverneur finit par céder aux pressions des *Ioudaioi* et leur livre l'illustre accusé : *tote oun paredôken auton autois hina staurôthê*. Ce moment-là marque la fin du *suspense* et signale un brusque changement dans le tempo du récit. Cet exemple souligne sans doute l'importance, pour le traducteur, du respect du rythme d'une péricope, fondé sur les marqueurs logiques.

La traduction ne dépend plus alors du seul poids des mots, mais de leur place stratégique dans le texte.

Disposition typographique du texte

Plutôt que de laisser la disposition du texte à la subjectivité de ses producteurs, *La Bible en ses Traditions* propose de se mettre à l'école de saint Jérôme¹⁰ et de reproduire en français une disposition en *cola et commata* inspirée de celle des grands manuscrits du 4^e siècle qui abandonnèrent la disposition purement quantitative (et commerciale) en stiques alexandrins.

On a souvent décrit la colométrie comme une disposition du texte obéissant à un critère sémantique. Selon B. Botte, repris par Frey, « la disposition colométrique – *per cola et commata* – est [...] une

disposition qui regroupe en courtes lignes les mots qui doivent être unis dans la lecture. Le *codex Bezae* est un des plus anciens manuscrits en colométrie¹¹. » Le texte est alors divisé en strophes marquées par des alinéas dont l'initiale déborde dans la marge.

Examinée de plus près cependant, la *dispositio per cola et commata* s'avère riche de nombreux effets de sens : elle permet, par exemple, de réduire au strict minimum, sinon de supprimer, la ponctuation et de retrouver dans la langue cible certaines polysémies de construction de la langue de départ ; elle produit aussi des effets rythmiques d'accélération ou de ralenti dans les récits comme dans les discours. On s'efforce donc, autant que possible, de découper le texte comme celui de la *Vulgate* dans son édition de référence actuelle¹².

En guise d'envoi

Aujourd'hui, la Bible est disponible en français dans des traductions visant les publics les plus divers. Autant dire que le français « biblique » a brisé son carcan néo-classique qui étouffait un peu la flamme sous la cendre depuis des décennies : notre langue se parle sur un très large spectre, qui va des subtiles complexités de la syntaxe mallarméenne, à la platitude cultivée du dialogue durasien en passant par la *copia verbi* proustienne. *La Bible en ses Traditions* aimerait dévaliser l'arsenal entier de la langue française !

Naguère, une grande dame de la traduction biblique décrivait ainsi le désir secret de tout lecteur d'une traduction : orphelin de l'hébreu, du grec, de l'araméen et du latin, le lecteur d'une traduction biblique garde la nostalgie d'une expression originelle « où les traits de l'antique inspiration ne seraient pas complètement effacés par le passage à l'écriture puis aux langues modernes. Il en perçoit les traces dans la traduction. Il cherche un accès non pas seulement au

¹⁰ Voir le début de son prologue au livre d'Isaïe (*Biblia sacra iuxta vulgatam uersionem*, 4^eéd. R. WEBER et R. GRAYSON, Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart, 1994, p. 1096). Voir aussi R. GRAYSON, « Introduction à la quatrième édition », *ibid.*, p. XXVI.

¹¹ Louis FREY, *Analyse ordinale des évangiles synoptiques*, « Mathématiques et sciences de l'homme 11 », Paris, Mouton/Gauthier-Villars, 1972.

¹² *Biblia sacra iuxta vulgatam uersionem*, 4^eéd. R. WEBER et R. GRAYSON, Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart, 1994.

sens que la traduction en sa langue lui rend intelligible, – un sens précisé, explicité, décrypté, démythologisé, défolklorisé, décorporalisé –, mais à une harmonique de sens entendus à travers les sens exprimés à d'autres époques, en d'autres lieux, signes de la pérennité du message dans les processus de transmission, preuves de la présence latente d'une parole

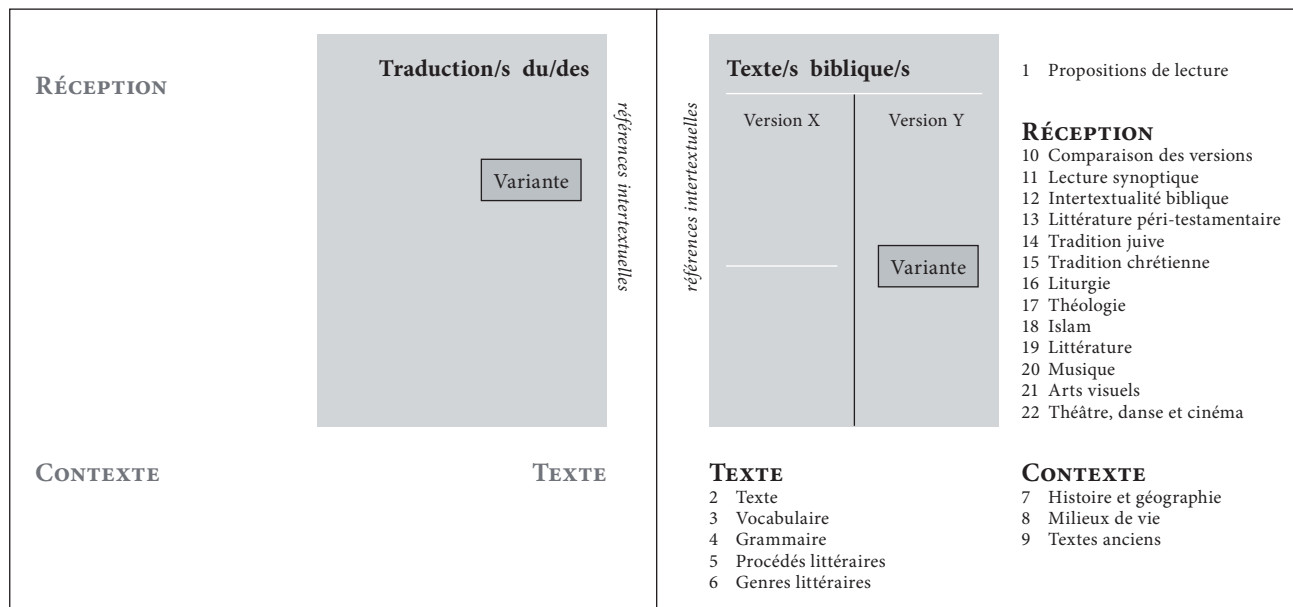
première¹³. » Puissent les traducteurs et les annotateurs de *La Bible en ses Traditions* donner à leurs lecteurs de la pressentir !

¹³ Marguerite HARL, « Avant-propos » au *Pentateuque d'Alexandrie, La Bible des Septante*, Paris, Cerf, 2001, pp. 11-12.



COMMENT ANNOTER ? PRÉSENTATION DES RUBRIQUES DE NOTES

Idéalement, une page de *La Bible en ses Traditions* se présente ainsi :



Elle offre trois zones d'annotation, **Texte*, **Contexte* et **Réception*, subdivisées en vingt-deux rubriques de notes. Celles-ci n'apparaissent pas nécessairement toutes pour chaque texte: par exemple, les passages doctrinaux ou disciplinaires de Paul n'ont guère eu de succès auprès... des peintres.

Chaque note est précédée de la référence à la portion de texte sur laquelle elle porte, de la citation du ou des mots visés et, autant que possible, d'un titre résumant son objet.

Voici une brève description de ce que l'on trouvera dans chaque rubrique d'annotation.

≈ Propositions de lecture ≈

Péripcope par péripcope, ces propositions introduisent à l'ensemble des notes offertes au lecteur. Elles synthétisent les diverses manières dont un passage a été lu au fil des époques de sa réception et peut donc être lu aujourd'hui. S'efforçant d'articuler entre eux les divers contextes de lectures possibles – historiques,

littéraires, spirituels ou théologiques –, ces notes se veulent symphoniques.

TEXTE

La zone d'annotation **Texte* envisage le texte comme objet linguistique et littéraire. Dans une logique graduelle allant des petites unités linguistiques aux grands ensembles que sont les textes, elles partent de la matérialité même de l'écrit (critique textuelle) et vont jusqu'à la détermination du genre littéraire du passage.

≈ Texte ≈

Ce registre apprécie la diversité des textes existants pour un même passage biblique. La traduction proposée inclut déjà les variantes des grandes versions traditionnelles, qui indiquent les principales lignes d'interprétation dans la réception et la transmission du texte. Les notes du registre «*texte*» donnent les

variantes secondaires. Pour l'Ancien Testament, il s'agit de variantes tirées des manuscrits de la mer Morte, des Targums ou d'anciennes traductions et de citations patristiques. Pour le Nouveau Testament, elles proviennent des témoins importants non présentés dans la traduction. On décrit brièvement l'intérêt de ces variantes dans la détermination du sens du texte, et lorsque les témoins principaux du texte présentent des lacunes ou que les témoins secondaires montrent des additions, on tente d'en cerner les causes.

≈ Vocabulaire ≈

Toutes les remarques de sémantique touchant les mots ou les phrases les plus importants de la période sont ici présentées avec concision.

Si le sens actuel des mots ou des phrases retenus pour la traduction risque de trop s'éloigner de l'original, on précise la valeur de ce dernier. Si plusieurs traductions d'un même terme original sont possibles, on donne les raisons du choix opéré.

Si besoin est, on caractérise les champs lexicaux du texte (littéraire, théologique, technique, etc.), on propose une datation du vocabulaire et l'on analyse les racines verbales hébraïques ou les radicaux grecs. On donne le sens des noms propres ou des expressions idiomatiques et l'on cite le cas échéant d'autres usages bibliques du même terme. On signale les *hapax legomena* (termes n'apparaissant qu'une seule fois dans un corpus donné).

≈ Grammaire ≈

Depuis la phonétique, jusqu'à la syntaxe, en passant par des questions de morphologie, ce registre décrit les traits grammaticaux les plus saillants du texte, en insistant sur les possibilités de traduction autres que celle qui a été retenue, ou sur les nuances que la traduction ne peut rendre, mais qui sont offertes par la grammaire du texte dans sa langue originale.

≈ Procédés littéraires ≈

L'Écriture présente de grandes beautés littéraires. Dans ce registre, on identifie par leur nom les procédés stylistiques, rhétoriques, poétiques ou narratifs qui font la richesse du texte édité. Lorsque c'est nécessaire, on explique leur portée. Le texte est ici analysé selon les approches littéraires les plus adaptées à son genre, de l'ancienne à la nouvelle rhétorique, de la prosodie à la narratologie, en passant par la stylistique ou l'étude de l'énonciation.

≈ Genres littéraires ≈

Il est impossible d'interpréter convenablement un texte sans en déterminer le genre: cette rubrique s'efforce d'identifier le genre ou le sous-genre littéraire du texte ou de la portion de texte présenté lorsque celui-ci n'est pas directement repérable. Elle donne une approximation du milieu dans lequel il a pu être composé et explique l'impact de cette identification sur l'interprétation du texte dans son contexte historique originel.

CONTEXTE

Depuis le 19^e siècle, on analyse les phénomènes du passé selon les trois catégories du temps, de l'espace et du milieu de vie. Une telle approche permet de restituer, au moins par approximation, la caisse de résonance originelle des discours humains du passé, conservés par l'écrit sous toutes ses formes. Le texte biblique ne fait pas exception. Les notes de *Contexte citent ou résument des sources anciennes, dans les éditions et traductions usuelles, dont les références bibliographiques apparaissent en annexe du volume.

≈ Histoire et géographie ≈

Le texte et ce dont il parle sont situés dans leurs cadres historiques. Il faut à la fois apprécier la portée du texte à l'époque de sa rédaction et comprendre ce qu'il dit de l'époque où les événements qu'il rapporte sont censés avoir lieu. Ces cadrages peuvent être plus complexes si le texte a fait l'objet de plusieurs compilations et récritures avant d'atteindre son état canonique... On limitera au strict minimum les hypothèses sur la genèse des textes; on privilégiera les données d'histoire ancienne susceptibles d'éclairer les événements rapportés par l'écrivain biblique.

D'autre part, on situera autant que possible l'espace dans lequel les événements racontés sont censés se dérouler: la connaissance de la géographie et de la topographie auxquelles le texte fait référence aidera à comprendre les conditions matérielles de la vie individuelle et sociale décrite, ainsi que les images utilisées pour décrire le monde.

≈ Milieux de vie ≈

L'homme vit toujours avec et parmi d'autres personnes. Tout groupe humain obéit à ses propres lois de vie commune, ses règles de comportement, son éthique,

le permis et le défendu. Il sera important de connaître le *milieu de vie* de l'auteur et celui des gens dont il parle pour saisir le degré d'intégration de ceux dont il parle vis-vis du milieu dans lequel ils vivent.

Sous ces rubriques, on commente les faits d'ordre *historique, géographique ou culturel* mentionnés dans le texte ou auxquels il fait allusion ; on met également en lumière les faits qui aident à comprendre le contexte historique, géographique et culturel dans lequel le texte semble avoir été produit.

≈ Textes anciens ≈

Sous cette rubrique on cite des textes parallèles au passage biblique dans des littératures anciennes non-bibliques.

Les auteurs bibliques pouvaient utiliser ou même copier des formules littéraires, des récits ou des textes d'une autre culture avec laquelle ils étaient en contact direct. Mais les emprunts ne sont pas seulement verbaux : il peut s'agir aussi de lois, de coutumes, ou même de normes éthiques.

Par ailleurs, sous quelques cieux qu'ils vivent, les hommes font souvent les mêmes expériences de bonheur ou de malheur, ou découvrent les mêmes lois de gouvernance de la vie et parfois aussi les mêmes expressions pour le dire. Tels sont notamment les textes de sagesse en Égypte, en Mésopotamie et dans la Bible. On note ici ces convergences de l'expérience humaine par-delà les limites du temps, de l'espace et du milieu.

RÉCEPTION

Cette zone d'annotation permet de suivre les principaux moments de la réception du texte, si possible depuis sa mise au jour, jusqu'à notre époque.

≈ Comparaison des versions ≈

« Une fois Dieu a parlé, deux fois, j'ai entendu » (Ps 62,12). Ces notes décrivent la richesse de sens et d'interprétation contenues dans les différentes versions. Au-delà des simples variantes textuelles signalées dans le registre **Texte*, les témoins traditionnels majeurs attestent souvent des choix interprétatifs originels dans la réception du texte par ceux qui les ont transmis dans leurs différentes communautés. Lorsqu'on observe des écarts importants entre le texte massorétique et le texte grec, ces notes tentent de déterminer

si ces divergences supposent un « original » hébreu différent du texte massorétique pour le grec, ou bien s'il s'agit de simples variations de style.

≈ Lecture synoptique ≈

Ces notes comparent les différentes versions du même récit présentées soit dans les évangiles, soit dans les livres historiques ou prophétiques de l'Ancien Testament. On y décrit leurs différences de fait – le contexte dans lequel elles placent cette histoire, leurs manières de la présenter, les aspects qu'elles entendent souligner – pour faire ressortir l'originalité du passage annoté.

≈ Intertextualité biblique ≈

Ces notes font l'inventaire des autres passages bibliques éclairant le texte. Examinant le texte biblique du point de vue du lecteur dans une perspective résolument *dialogique*, ces notes décrivent des liens de fait, à l'intérieur du corpus biblique, sur une échelle allant du simple mot à l'œuvre entière : de l'usage d'une simple expression, à un schéma narratif complet, en passant par tel motif narratif, telle idée, telle histoire ou telle pratique. L'herméneutique traditionnelle de la « typologie » intra-biblique et de l'« accomplissement des Écritures » trouvera ici sa place.

Nota bene : Pour l'Ancien Testament ce registre apparaîtra dans la zone d'annotation **Réception*. Pour le Nouveau Testament, il trouvera plus naturellement place dans la zone **Contexte*. *La Bible en ses Traditions* considère les Écritures anciennes comme la *langue* des auteurs du Nouveau Testament.

≈ Littérature péri-testamentaire ≈

On cite ici des textes juifs d'inspiration biblique, en hébreu, en grec ou en araméen, de l'époque dite du Second Temple, mais non retenus dans l'un ni l'autre Testament canonique. Ces textes présentent des expressions, des motifs, des idées, des intrigues ou des pratiques parallèles au texte annoté.

Nota bene.

- (1) *La Bible en ses Traditions* retient le canon catholique, si bien que le lecteur juif ou protestant lira parfois dans le registre **Intertextualité biblique* certaines références qu'il s'attendrait à trouver ici.
- (2) Quand les continuités entre les deux sont évidentes, les notes en littérature péri-testamentaire et en **Traditions juives* sont associées en une seule rubrique.

- (3) Pour l'Ancien Testament ce registre sera dans la zone **Réception*. Pour le Nouveau Testament, il trouvera plus naturellement sa place dans la zone **Contexte*.

≈ Tradition juive ≈

Ces notes citent des passages de la tradition rabbinique qui éclairent la réception multiforme de tout ou partie du passage annoté de l'Ancien Testament ou qui témoigneraient d'une tradition postérieure que le Nouveau Testament aurait pu connaître lui aussi. On y privilégie les lectures haggadiques et halakhiques traditionnelles (commentaires rabbiniques jusqu'à Maïmonide et Rachi), sans s'interdire de citer parfois des lectures juives modernes ou contemporaines.

Nota bene: La réception des Écritures par des auteurs littéraires, des plasticiens ou des compositeurs juifs trouve sa place dans les registres consacrés respectivement à ces arts.

≈ Tradition chrétienne ≈

Des Pères de l'Église aux grands auteurs de la Réforme et de la Réformation catholique, en passant par les docteurs médiévaux, on cite ici les principaux auteurs chrétiens qui ont lu le passage. L'ampleur du corpus est telle qu'on privilégie les œuvres qui se présentent à proprement parler comme des *commentaires* du livre édité. Les œuvres qui ne font que citer le texte en passant ne seront signalées qu'en cas d'importance exceptionnelle par leur autorité ou leurs conséquences avérées.

Ces notes peuvent être de quatre types: (1) une *synthèse* de l'interprétation donnée par plusieurs auteurs ou par un auteur majeur au fil de sa carrière (les références sont données en fin de synthèse); (2) une *citation* de tel auteur particulièrement éclairant (son nom et la référence à son ouvrage sont donnés avant la citation); (3) la liste des identifications allégoriques traditionnelles des divers actants du texte: chacun d'eux est suivi du signe «égal» [=], de son identification allégorique, puis des références aux auteurs qui la proposent; (4) une description de la *méthode* d'exégèse des Anciens, signalant leurs manières d'aborder telle ou telle question disputée par la critique moderne à propos de ce texte.

Nota bene: Certains auteurs cités dans le registre **Tradition chrétienne*, par exemple Thomas d'Aquin ou Calvin, apparaissent aussi dans la rubrique **Théologie*. Ils ressortissent au premier en tant qu'auteurs

de *commentaires* du texte biblique, au second en tant qu'*utilisateurs* de ce texte dans des œuvres théologiques propres.

≈ Liturgie ≈

La liturgie, art total recourant à tous les sens, se veut l'actualisation du mystère référé par les Écritures. Elle constitue donc le contexte privilégié de la réception croyante des Écritures. De plus, nombre de textes de rituels sont de véritables centons des Écritures. Les notes **Liturgie* présentent la réception du texte biblique dans le culte des Églises et des communautés ecclésiales chrétiennes, tant occidentales qu'orientales. Elles décrivent l'usage du passage annoté dans les lectionnaires, dans les rituels, ainsi que dans les dévotions populaires.

Nota bene: Pour des raisons purement contingentes, dans ce volume de démonstration, on a privilégié la réception dans les liturgies occidentales.

≈ Théologie ≈

Sous cette rubrique, on présente la réception multiforme du texte dans la tradition magistérielle des Conciles et des papes, et dans les œuvres des grands théologiens de l'histoire du christianisme, replacés dans leurs contextes. On y distingue autant que possible les interprétations. Les notes sont organisées selon les distinctions classiques de la théologie latine (dogmatique, morale et spiritualité ou mystique, avec toutes les sous-catégories nécessaires), et traitées autant que possible selon l'ordre chronologique.

≈ Islam ≈

Là où elle existe, la réception musulmane (principalement coranique) du passage annoté sera présentée dans une rubrique spéciale. Lorsque cette réception s'est déployée aussi dans des rites ou dans des œuvres d'art, ceux-ci sont regroupés sous cette unique rubrique.

≈ Littérature ≈

Les notes **Littérature* explorent l'intertexte non-biblique de la péricope, en particulier les œuvres littéraires auxquelles elle a pu donner naissance, ou qui ont trouvé en elle une inspiration. L'étude de la réception littéraire permet d'apprécier l'influence du texte et la transformation de sa compréhension au fil des changements culturels vécus par une société donnée. On entendra donc «littérature» non seulement au

sens de l'un des beaux arts, mais aussi en un sens plus sociologique de production littéraire, même sans prétention poétique: les ouvrages résultant d'approches « contextuelles » inspirées des « sciences humaines » trouveront place ici.

Les notes sont de deux types: (1) des *synthèses* de l'interprétation donnée par plusieurs auteurs ou par un auteur majeur au fil de sa carrière (autant que possible, les références sont données en fin de synthèse); (2) des *citations* de tel ou tel auteur particulièrement éclairantes (son nom et la référence à son ouvrage sont donnés avant la citation).

Nota bene.

- (1) La réception artistique du donné biblique est considérable. Pour ne pas étouffer par son volume les lectures exégétiques et théologiques de l'Écriture, on se limitera aux œuvres, ou aux passages dans les œuvres qui reçoivent précisément la péricope annotée.
- (2) Dans ce volume, pour des raisons de pure contingence, on se contente de donner un aperçu de la réception des péripécies dans l'histoire de l'art occidental.

≈ Arts visuels ≈

Il existe une réception non verbale des textes bibliques. Cette rubrique rend compte des principales

représentations visuelles (dessin, peinture, sculpture) de la scène ou de l'épisode rapportés par le texte. Autant que possible, elle décrit la première représentation connue, et rapporte l'histoire des variations dans la représentation, par époque et par aire culturelle, en s'attardant aux œuvres majeures qui font partie de la culture de l'honnête homme du 21^e siècle.

Nota bene: Les deux remarques faites pour les notes **Littérature* valent pour cette rubrique.

≈ Musique ≈

Sous cette rubrique, on énumère époque par époque les principales œuvres musicales inspirées par le texte. Les livrets sont cités et les compositions musicales analysées dans la mesure où ils présentent une interprétation originale du texte biblique. Les œuvres majeures interprétant musicalement un texte biblique entier (par exemple les *Passions* de J.-S. Bach) font l'objet d'une analyse systématique.

Nota bene: Les deux remarques faites pour les notes **Littératures* valent pour cette rubrique.

≈ Théâtre, danse et cinéma ≈

Ces notes rendent compte de la réception du texte biblique sur scène ou à l'écran.

Nota bene: Les deux remarques faites pour les notes **Littératures* valent pour cette rubrique.



LA BIBLE EN SES TRADITIONS COMME PROJET ÉDITORIAL

La production de *La Bible en ses Traditions* : appel à candidatures

Le chantier de *La Bible en ses Traditions* s'ouvre sur le site <http://bibest.org>, sous forme de laboratoires électroniques en ligne. On ouvrira un laboratoire par livre biblique, au fur et à mesure que des équipes se mettront au travail. Leurs membres sont recrutés par le Comité de direction de la BEST.

Participez à la BEST

Le Conseil de direction cherche activement trois types de collaborateurs :

- Les **collaborateurs principaux** : Biblistes, recrutés par le Conseil de direction de la BEST en tant que chefs de laboratoire, ils réalisent : la traduction et les références intrabibliques; la zone d'annotation TEXTE; l'essentiel de la zone CONTEXTE; un premier jet de la zone RECEPTION.
- Les **contributeurs** : Spécialistes de l'une ou l'autre des disciplines couvertes par les rubriques d'annotation, recrutés par les collaborateurs principaux, ils réalisent des notes dans leur domaine de compétence.
- Les **collaborateurs transversaux** : Spécialistes d'un domaine, recrutés par le Conseil de direction de la BEST, ils prennent en charge toute la rubrique d'annotation qui la couvre, dans un *corpus* biblique donné.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature au Président du Conseil de direction qui établira avec eux les modalités de leur collaboration <http://www.bibest.org/>

On-line workshops for *The Bible in its Traditions* will be available at <http://bibest.org>. A workshop will be opened for each book of the Bible as teams are ready to begin work on it. Team members are recruited by the Steering Committee of *The Bible in its Traditions*.

Join *The Bible in its Traditions*

The Steering Committee is looking for three types of collaborators:

- **Chief collaborators**. These are exegetes who are recruited by the Steering Committee as team leaders. They will be responsible for: the translation and intra-Biblical references; the notes on the TEXT; the greater part of the notes on the CONTEXT; at least a first draft of the notes on RECEPTION.
- **Contributors**. These are specialists in one or other of the fields covered by the annotation (e.g. theological issues in Romans). They will be recruited by the Chief collaborators and will be responsible for the notes in their own field of competence.
- **'Transversal' collaborators**. These are specialists in a broad field (e.g. rabbinic literature). They will be recruited by the Steering Committee and will take charge of a whole field of annotation across a particular part of the Bible.

Those interested are invited to send their offers of collaboration to the Chairman of the Steering Committee who will determine the details of their collaboration with them <http://www.bibest.org/>

La publication de *La Bible en ses Traditions*

L'édition électronique

L'édition principale se présentera sous la forme d'une base de données électronique en trois langues (français, anglais, espagnol), accessible par souscription sur le site www.bibest.org

Le texte des livres bibliques sous ses différentes versions, ainsi que le contenu des trois zones d'annotation **Texte*, **Contexte*, **Réception*, y seront mis à la disposition du public, chapitre par chapitre, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ils seront constamment actualisés en fonction des découvertes nouvelles, venant des contributions des chercheurs et des propositions des internautes.

L'édition imprimée livre par livre

La Bible en ses Traditions fera l'objet d'éditions imprimées livres par livres. Chaque livre pourra donner lieu à diverses éditions, par sélections du matériel mis au point sur le site en fonction du public visé par chacune. Ces éditions imprimées auront deux formes : le téléchargement et l'impression personnelle de sections du livre; la publication du livre par un éditeur.

L'édition imprimée finale

Elle rassemblera en un ou plusieurs volumes l'ensemble des livres et comprendra

1. L'introduction générale, présentant la réalisation (développant la présente définition du projet), esquissant une histoire de l'interprétation, incluant tables, glossaires, et index.
2. L'introduction à chaque livre, sur le modèle illustré dans le présent ouvrage.
3. Le texte biblique en ses principales versions, avec l'annotation associée, réduite aux notes les plus importantes de chaque rubrique.
4. Un recueil de notes de synthèse bibliques, auxquelles renvoient les mots clés dans l'annotation courante des livres, suivant le système mis en œuvre dans ce volume.